

Les jeûneurs et le bon comportement

Vendredi 26 Juin 2015

Chers frères et sœurs, nous voici arrivés à la deuxième dizaine de Ramadan. Durant ce mois, avec leurs actes d'adoration et leur jeûne, les musulmans voient leur foi augmenter et ne doivent pas accepter de rester passif dans la course aux bonnes actions. Allah azza wa jal aime les persévérants et déteste la paresse. C'est le mois où le Coran fut révélé pour réveiller les cœurs et construire cette communauté, faisons donc ensemble un bilan de conscience sur notre comportement.

Le jeûne nous apprend à nous retenir et nous restreindre sur la nourriture et la boisson alors que notre corps les réclame. Pour profiter pleinement des bienfaits du jeûne nous devons adopter le bon comportement :

* Il faut éviter de parler de futilité, tâchons de dire le bien et le nécessaire. Attention à la médisance et la calomnie, sinon on s'abstiendrait de nourriture pour manger la chair de nos frères, cela n'aurait aucun sens !

* Faire attention à ce que nos sens perçoivent et entendent : ne pas écouter et regarder de mauvaises choses. Nos sens peuvent nous détourner et nous conduire à une impasse, où l'on suit juste nos désirs et on oublie le bien.

* Ne pas trop manger comme cela a été recommandé par nos prédécesseurs. Le fait de manger modérément engendre le bon comportement et la sérénité du cœur, cela permet de canaliser ses désirs et sa colère. Luqman, (paix sur lui), nous dit que si l'estomac se remplit, l'esprit s'endort et la sagesse diminue puis les membres s'affaiblissent pour accomplir les adorations.

Allah azza wa jal dit : « **Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salât portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.** » (Coran 7/31)

Concernant l'oisiveté et l'ingratitude vis-à-vis des bienfaits d'Allah, Il azza wa jal dit : « **Et le jour où ceux qui mécrû seront présentés au Feu (il leur sera dit) : "vous avez dissipé vos [biens] excellents et vous en avez joui pleinement durant votre vie sur terre : on vous rétribue donc aujourd'hui du châtiment avilissant, pour l'orgueil dont vous vous enfliez injustement sur terre, et pour votre perversité** » (Al Ahqaf, verset 20)

* Eviter de mentir, rappelons que, selon Abou Hourayra, le Prophète alayhi salat wa salam a dit : *"Celui qui ne délaisse pas les paroles mensongères et le fait de les mettre en pratique, Allah n'a pas besoin qu'il s'abstienne de manger et de boire."* (rapporté par Al Boukhari, Abou Dawoud et At-Tirmidhi)

* Se repentir, encore et sans cesse, car le mois de Ramadan doit être l'occasion de s'adresser à Allah azza wa jal pour demander son Pardon : « **Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux** » (An-nisa, v110)

Assalamou alaykoum wa rahmatu Llahi wa bârakatu